

LE COMPOST, C'EST LE BON CHOIX !!!



montélimar
agglomération



Le compost est un allié précieux pour le jardinier. Plantes en pot, légumes du potager, massifs fleuris, arbres fruitiers, arbustes, gazon : toutes les plantations peuvent bénéficier de ses apports nutritifs. **Pas besoin d'engrais !** Sa composition améliorant la qualité et la structure des sols, il est un amendement idéal. **Pas besoin de terreau !** Et comme il est issu de la dégradation naturelle de nos déchets organiques, qui représentent entre 40 et 60% de notre poubelle, il contribue positivement à la **réduction de nos ordures ménagères !**

Le compost distribué ce jour est issu de la transformation et valorisation des déchets verts apportés sur les déchetteries du territoire du Syndicat des Portes de Provence. Il est produit sur la plate-forme de compostage Alcyon à Bollène et remplit toutes les normes pour une utilisation en agriculture biologique.

Exemples d'utilisation :

- Comme amendement pour le potager, jardin d'agrément, plantes vivaces, pelouse... : épandre en surface et incorporer dans la couche superficielle.
- Arbustes, rosiers, arbres fruitiers... : Etaler aux pieds et pailler.
- Pour la plantation ou le repotage des plantes : mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre.

Quelques conseils :

- ✓ N'enfouissez jamais le compost en profondeur : griffez la terre pour incorporer le compost dans les 5 premiers centimètres du sol puis couvrez-la aussitôt avec un paillis (feuilles mortes, tontes de pelouse, branches et tailles de haies...)
- ✓ Ne stockez pas le compost trop longtemps (1 an environ).
- ✓ Conservez-le à l'abri de la pluie, de la chaleur et du soleil.

LE COMPOST, C'EST LE BON CHOIX !!!



montélimar
agglomération



Le compost est un allié précieux pour le jardinier. Plantes en pot, légumes du potager, massifs fleuris, arbres fruitiers, arbustes, gazon : toutes les plantations peuvent bénéficier de ses apports nutritifs. **Pas besoin d'engrais !** Sa composition améliorant la qualité et la structure des sols, il est un amendement idéal. **Pas besoin de terreau !** Et comme il est issu de la dégradation naturelle de nos déchets organiques, qui représentent entre 40 et 60% de notre poubelle, il contribue positivement à la **réduction de nos ordures ménagères !**

Le compost distribué ce jour est issu de la transformation et valorisation des déchets verts apportés sur les déchetteries du territoire du Syndicat des Portes de Provence. Il est produit sur la plate-forme de compostage Alcyon à Bollène et remplit toutes les normes pour une utilisation en agriculture biologique.

Exemples d'utilisation :

- Comme amendement pour le potager, jardin d'agrément, plantes vivaces, pelouse... : épandre en surface et incorporer dans la couche superficielle.
- Arbustes, rosiers, arbres fruitiers... : Etaler aux pieds et pailler.
- Pour la plantation ou le repotage des plantes : mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre.

Quelques conseils :

- ✓ N'enfouissez jamais le compost en profondeur : griffez la terre pour incorporer le compost dans les 5 premiers centimètres du sol puis couvrez-la aussitôt avec un paillis (feuilles mortes, tontes de pelouse, branches et tailles de haies...)
- ✓ Ne stockez pas le compost trop longtemps (1 an environ).
- ✓ Conservez-le à l'abri de la pluie, de la chaleur et du soleil.